



Divulgence d'informations par l'employeur

Par **Denden**, le **14/12/2019** à **08:04**

Bonjour,

Je vous explique l'histoire depuis le début afin que vous compreniez la situation.

Avant mon premier congé maternité, je m'entendais très bien avec ma manager.

À mo retour, j'ai trouvé que son comportement avait changé. Je lui ai fait part de sa façon agressive de s'adresser à moi et elle m'a dit: " ce n'est pas contre vous, je vais faire un effort". ... ça a duré un mois, 2 mois et rebelotte, elle me parle agressivement (d'autres collègues ont remarqués qu'elle me parlait différemment à moi), lors des corrections de dossier avec moi, elle me fait passer pour une personne qui ne sait pas travailler et prend mes idées par la suite.... elle veut que je justifie quand une personne vient me voir pour m'aider à la réalisation d'un travail.... alors que pour d'autres non.... elle me surveille, j'ai droit à une différence de traitement..... d'autres personnes ont et continuent à subir comme moi! Une personne a démissionné à cause d'elle, un autre a subit cette pression pendant 5 ans sans augmentation de salaire, d'autres se taisent et ne disent rien. moi j'en ai eu marre, je lui ai dit qu'elle était responsable de mon mal être, qu'elle me faisait perdre confiance en moi et que j'allais en parler à son responsable..... du coup mon seul jour de présence au boulot la semaine, j'ai eu un entretien avec le chef de service pendant lequel je lui ai tout expliqué avec des faits.....?

Desolee de la longueur du texte et vous remercie de votre retour.

cordialement

Par **youris**, le **15/12/2019** à **12:32**

bonjour,

et quelle est votre question juridique ?

salutations

Par **P.M.**, le **15/12/2019** à **13:26**

Bonjour,

Je ne comprends pas le titre de votre sujet : "Divulgateion d'informations par l'employeur" par rapport à votre exposé qui, d'autre part, ne comprend aucune interrogation...